

RTI 1051p

INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE

XI<sup>e</sup> Congrès

Genève, 15 juillet 1933

(ou 20 octobre 1933)

EXPOSÉS PRÉLIMINAIRES  
SUR  
LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE  
ET L'HABITAT HUMAIN

PAR

**G.-L. DUPRAT**

Secrétaire général

Extrait de la *Revue Internationale de Sociologie*

MARCEL GIARD

ÉDITEUR

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

PARIS (5<sup>e</sup>)

1932

Bibliothèque Maison de l'Orient



129903

# INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE

---

XI<sup>e</sup> CONGRÈS. — GENÈVE : 1933

---

Pour la Discussion générale:  
**EXPOSÉS PRÉLIMINAIRES  
SUR LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE  
ET L'HABITAT HUMAIN**

par G.-L. DUPRAT

---

## INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE

### I. — PROPHÉTIES, PRÉDICTIONS ET PRÉVISIONS

Les prophéties concernant l'avenir social sont sans doute de toutes les époques de la civilisation humaine ; elles abondent surtout chez les peuples tourmentés, et surtout aux moments d'inquiétude née des troubles politiques ou des menaces du dehors : les Prophètes d'ISRAËL ont fourni le type des mystiques qui prévoient les pires catastrophes et les relèvements lointains, voire dans un avenir totalement indéterminé. Les *utopies* communistes, socialistes ou libertaires, peuvent être rattachées aux prophéties, bien qu'elles s'en distinguent nettement dans la mesure où elles préconisent des modes nouveaux de vie sociale, politique et économique surtout, en harmonie avec des principes supposés permanents de justice ou de liberté. Quant aux *prédictions*, qui n'ont pas le développement systématique des utopies, elles se trouvent dans toutes sortes d'ouvrages à caractère généralement peu scienti-

fique : telle est la prédiction célèbre de K. MARX, quant à l'avènement de la révolution sociale en Angleterre, en raison du haut degré d'industrialisation du pays.

La *prévision sociologique* a un tout autre caractère que la prédiction de faits à venir. Si elle peut se rattacher à une connaissance scientifique, comme prétend l'être la sociologie, il lui faut porter sur des *types* abstraits et non sur des faits ou événements concrets. Il n'y a pas plus de prévision que de science du particulier, lié à l'accidentel, au contingent. Ce n'est pas tant d'ailleurs le général qui fait l'objet de la science et de la prévision que l'essentiel, le nécessaire ou le plus probable. Un type de relations sociales peut ne se répéter que très rarement : pourvu qu'il s'établisse entre structures définies, essentielles, constantes, son retour peut être prévu, quels que soient les intervalles et les difficultés, les obstacles mis à sa répétition par divers facteurs persistants.

La prévision sociologique, comme toute prévision scientifique, est *conditionnelle* ; car, seule, la notion de causalité peut lui servir de base ; c'est toujours à la *condition* que soient donnés certains facteurs déterminés comme antécédents nécessaires ou constants, certaines circonstances constamment requises, que l'on peut voir le renouvellement de consécutives et conséquences analogues. Ainsi, la prédiction ne deviendrait possible, en fonction de la prévision sociologique que si l'on pouvait prévoir que les conditions requises seront toutes réunies dans l'avenir, en un temps fixé et en un lieu donné : ce qui paraît à peu près impossible.

La prévision sociologique ne s'en oppose pas moins très nettement à un complet empirisme, qui aboutit à l'imprévoyance, en raison de l'impossibilité, constatée aisément, de répéter des comportements politiques ou économiques, par pur automatisme, selon des errements qui ne permettent pas de tenir compte des transformations lentes ou subites des conditions sociales de l'action. Le *tact* de certains empiristes n'est qu'accommodation rapide des prédispositions acquises à des circonstances imprévues ; il implique donc habileté dans l'imprévision. Toutefois, il ne doit pas faire complètement défaut à ceux qu'une prévision sociologique peut guider plus sûrement qu'une simple expérience sans organisation méthodique, car il est appelé toujours à combler les lacunes de l'information, la distance entre la prévision du schème possible et la constatation des cas concrets.

La prévision sociologique exclut le *fatalisme* qui ne comporte rien de plus que résignation à un destin inconnu : la prédétermination totale de l'avenir individuel ou social, ou complète prédestination, ne peut être que postulée ou supposée ; c'est surtout un article de foi théolo-

gique ou métaphysique, et nullement un postulat scientifique. Les hommes en fait agissent comme si l'avenir pouvait être modifié par leurs interventions, dans l'ignorance de ce qui « est écrit ». Le déterminisme scientifique n'a rien de commun avec le fatalisme ; il supporte fort aisément la contingence des déterminations individuelles puisqu'il ne concerne que des types abstraits, conditionnellement donnés ou réalisables. La prévision sociologique a donc un champ étroitement limité : il importe qu'on ne donne à son sujet aucune vaine espérance.

## 2. — LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE ET LES DOCTRINES DE PHILOSOPHIE SOCIALE.

L'idée aristotélicienne des « futurs contingents », en ce qui concerne les décisions pratiques des hommes, semblait exclure la prévision : le « syllogisme de l'action » doit tenir compte du caractère hypothétique au moins de l'une des prémisses. Cependant Aristote a donné un type de prévision sociologique dans son analyse des formes politiques essentielles, susceptibles de répétition indéfinie (monarchie, aristocratie, polities) et dans une étude, renouvelée de Platon, des formes anormales (despotisme, oligarchie, démagogie) dont il a indiqué non seulement les modes possibles, mais les étapes, avec leurs conditions ou facteurs de transformation.

Le déterminisme stoïcien, opposé au complet indéterminisme épicurien (et qui se rattachait à des vues héraclitéennes sur le rythme général, par conséquent social, dû aux conflits permanents) semblait devoir entraîner une recherche des indices précis d'évolutions futures ; mais le point de vue *cosmique* était prépondérant, et des considérations trop éloignées de celles qu'eût comportées la vie sociale proprement dite ont nui à toute tentative de prévision. Le moyen âge n'a guère connu que des prédictions apocalyptiques au point de vue social et religieux ; au point de vue politique, les conceptions aristotéliciennes ont été généralement reprises avec quelques variantes comme celles de BODIN, avant HOBBS et BOSSUET. Il faut arriver à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître l'idée nette d'une évolution progressive dans la vie sociale (par opposition à cette idée-maîtresse de Bossuet et du dogmatisme religieux : que « tout ce qui varie est faux » et ne peut aboutir qu'à une régression).

De CONDORCET à SAINT-SIMON et à Auguste COMTE, la filiation est visible. C'est avec le commentaire de la loi « des trois états » que commence nettement l'ère des discussions sur la prévision sociologique. Si l'on n'en est plus aux « perpétuels recommencements », ni même aux *ricorsi* s'étageant comme en spirale d'après Vico, on en est encore

avec SPENCER à la continuité de l'évolution progressive, quasi-automatique, selon une loi naturelle de différenciation et d'intégration qui permet de prévoir en gros, dans l'ensemble plutôt que dans les détails, les transformations futures.

Si DURKHEIM s'oppose à A. COMTE, en ce qu'il n'admet même pas la « fiction » d'une civilisation idéale, dont la ligne suivrait le faite des civilisations les plus avancées, il n'en suppose pas moins un progrès prévisible, variant avec chaque « espèce sociale », mais tel en définitive que la densité croissante entraînant division du travail social, celle-ci entraîne à son tour des intégrations de plus en plus solidaires. Bien que DURKHEIM n'ait traité nulle part spécialement de la prévision sociologique (ce qui est évidemment une lacune de ses « Règles de la méthode sociologique ») il a eu constamment présente à l'esprit, depuis les premières pages de sa « Division du Travail social » jusqu'aux dernières lignes de son ouvrage sur le « Suicide » et même de son étude des formes primitives de la vie religieuse, la conception d'une prévisibilité scientifique, base d'une régénération (à la façon de SAINT-SIMON et de COMTE) des sociétés actuellement en période de crise ou de « transition ». On trouve à chaque moment dans son œuvre des expressions comme : « Il est inévitable », « il est probable », et d'autres analogues qui impliquent une possibilité de prévoir l'avenir social, aussi bien en matière de solidarité organique, que de persistance des fonctions essentielles et des causes qui s'y rattachent, ou de transformation des formes d'une religion qu'il déclare « éternelle », de constitution de modes « corporatifs » d'organisation sociale ou de dissolution des modes de vie familiale, etc... Toujours DURKHEIM a parlé des lois sociologiques, permanentes, inéluctables, dans le même sens que les savants qui fondent sur elles leurs prévisions, tout en faisant des réserves sur la possibilité de prévoir avec précision des détails ou des modalités secondaires (telles que les symboles religieux à venir), à cause de la complexité des données et de notre ignorance provisoire. Toujours, DURKHEIM a assigné pour fin à la sociologie la thérapeutique sociale, qui ne peut évidemment se baser que sur la prévision sociologique des formes anormales, des types pathologiques, rattachés à leurs causes de mieux en mieux connues. Il y a même chez DURKHEIM des idées en apparence au moins contradictoires, au sujet des variations brusques qui comportent imprévisibilité, et des variations lentes, quasi-continues qui paraissent en définitive devoir l'emporter et rendre possibles des anticipations prudentes.

DURKHEIM, tout en critiquant les conceptions de Quételet, quant à l'« homme moyen », a tenu compte constamment des présentations statistiques qui montrent qu'un milieu social, dans la mesure où sub-

siste sa structure essentielle, présente une remarquable constance dans toutes sortes de pourcentages, qu'il s'agisse de suicides, de crimes ou délits, de mariages, etc. Une prévision sociologique est donc à ses yeux possible pour une période à venir qui peut se prolonger autant que le permet surtout la stabilité du milieu.

Le *déterminisme économique*, mis en lumière après SAINT-SIMON par PECQUEUR et par PROUDHON, auxquels MARX a emprunté la plupart de ses idées (celle du rôle des moulins à eau et des moulins à vent est déjà exprimée par A. COMTE), est en partie négligé par DURKHEIM, qui s'en tient presque exclusivement au facteur dit « démographique », la densité de la population (et à sa conséquence la division du travail social), dont les défauts, depuis longtemps signalés, sont réduits par les exigences de la « coalescence » des groupes, base de la densité vraiment sociale. Or, le déterminisme économique ne conduit nullement à un mécanisme social, car si les transformations de l'outilage, des techniques de toutes sortes, sont les facteurs des transformations politiques, voire idéologiques, comme l'ont prétendu PECQUEUR, PROUDHON et MARX, ce sont les inventions, imprévisibles en elles-mêmes et quant à leur adoption plus ou moins tardive, qui sont les événements sociaux déterminant les perfectionnements ; et les inventions dépendent en majeure partie des besoins, des aspirations collectives, d'une part, d'autre part des découvertes scientifiques, également imprévisibles. PROUDHON, dans sa lettre du 4 mars 1843 et dans celle de décembre 1851 (à LANGLOIS) avait limité la prévisibilité des faits sociaux à venir : « Si l'histoire nous apprend quelque chose de la courbe que nous décrivons, nous restons à peu près ignorants sur l'avenir. Notre prévision ne va pas au delà de l'antithèse que nous suggère le présent. » Il s'agit « de découvrir par l'analyse du progrès accompli le progrès qui reste à faire ; par conséquent de se placer dans la ligne suivie par la nature à notre insu, d'aider au travail et de mener à bonne fin ce qu'elle a commencé. La Société est une création d'ordre ; la dernière période de cette création s'achève ; il faut en déterminer le mode et calculer la forme sociale définitive... Il faut savoir si ce qui est mal est susceptible de transformation ou non ; s'il est un des éléments de l'ordre à venir. » Esprit beaucoup moins étroit que MARX, PROUDHON avait bien vu le rôle des idées combinées avec l'action. Mais qui peut prévoir quelles seront, même à bref délai, les idées qui s'inséreront entre l'action passée et l'action à venir ? et si ce ne sera pas, en effet, par une sorte d'antithèse que les conceptions, techniques ou autres, se développeront ?

L'optimisme proudhonien n'était pas aussi simpliste que celui de SPENCER et de ses disciples, y compris sans doute DURKHEIM. Il était

déjà cependant en opposition avec la conception renouviériste, foncièrement chrétienne peut-être, d'une sorte de déchéance dont les phases seraient aussi imprévisibles que celles du « progrès ». M. LALANDE a pu opposer à son tour la dissolution à l'évolution progressive telle qu'on la concevait encore il y a quarante ans. Le problème de la prévision sociologique s'est ainsi compliqué d'une alternative : ou intégration prochaine, ou désintégration se poursuivant, sans que l'on puisse savoir jusqu'à quelle limite.

Ainsi l'antithèse de la liberté et du déterminisme scientifique étant écartée, comme on l'a vu plus haut, reste une antithèse que la philosophie sociale la plus récente a bien mise en lumière : celle d'un progrès possible vers plus d'ordre ou d'unité organique et d'une régression également possible vers plus de désordre, de désorganisation, d'anomie et d'oppositions nuisibles au « consensus social ». Le normal, la santé, peut être d'un moment à l'autre remplacé par la maladie, soit d'un groupe secondaire d'organes de la vie collective, soit du groupe principal et par conséquent de tout le reste. Comme l'indiquait COMTE, plus clairvoyant que DURKHEIM sur ce point, les facteurs de désintégration peuvent être internes aussi bien qu'externes. Comment prévoir, avant des manifestations (trop tardives, pour qu'on ne se trouve déjà en pleine voie de désintégration sociale), les modes correspondant à l'affaiblissement, avant-coureur de la rupture, de liens sociaux, que recouvrent les institutions en apparence les plus stables (1) ?

---

(1) Il ne saurait être question d'esquisser ici même un aperçu historique des théories de la prévision sociologique ; chaque philosophie sociale contient implicitement ou explicitement, une conception de l'« avenir social » : on ne peut guère concevoir des lois de la vie collective qui ne s'appliquent pas à l'avenir comme au passé. La seule question qui se pose est celle de l'existence de véritables « lois sociologiques » et de leurs rapports avec des relations nouvelles, imprévisibles. Les *historiens* sont généralement tentés de n'expliquer que le passé, non certes par un ordre simplement chronologique, mais par des événements décisifs ou par des facteurs qui furent prépondérants, même à mainte reprise, toutefois probablement destinés à ne pas reparaitre dans des civilisations plus avancées. Les sociologues peuvent bien ne concevoir que le déterminisme des faits accomplis. « Certes, écrivait Tarde dans l'Avant propos de ses *Lois de l'imitation*, tout est rigoureusement déterminé, et la réalité ne pouvait être différente, ses conditions primordiales et inconnues étant données. Mais pourquoi celles-ci et non d'autres ? Il y a de l'irrationnel à la base du nécessaire » (p. 23 de la 4<sup>e</sup> édit.). Si toute imitation a pour point de départ une invention, imprévisible, même si elle est au point de rencontre de nombreuses lignes d'imitation, et de « contre-imitation », « le normal dérive de l'accidentel » (p. 8) ; « chaque fois que *produire* ne signifie point *se reproduire*, tout devient ténèbres pour nous ». Les répétitions et les similitudes, voilà pour Tarde l'essentiel. Connaître les causes, cela permet de prévoir parfois ; mais connaître les ressemblances, cela permet de nombrer et de mesurer toujours, et la science avant tout vit de nombre et de

## 3. — LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE ET LES DONNÉES SCIENTIFIQUES.

Dans toutes les sciences positives, constituées selon la méthode d'analyse inductive et de synthèse déductive, (hypothétique en vue de la vérification expérimentale), la *loi* permet la prévision, telle qu'elle a été définie plus haut : conditionnelle et portant sur des schèmes, des types de relations abstraites qui se présenteront à nouveau, si les conditions fixées d'après une expérience antérieure se renouvellent. Mais les sciences, même les plus « exactes », n'en sont plus à admettre un déterminisme fondé sur une parfaite homogénéité et une parfaite continuité : aussi bien au point de vue cosmique qu'au point de vue ultra-microscopique, on suppose aujourd'hui que la régularité rigoureuse est illusoire et que si nous en établissons une, c'est par application du procédé « statistique », de la « loi des grands nombres », qui nous permet d'introduire de l'ordre, en dépit des contingences et discontinuités réelles, pourvu que nous appliquions le *calcul des probabilités* à un nombre de cas particuliers tendant à devenir indéfini.

---

mesure » (p. 6). « Les répétitions phénoménales, les similitudes, sont les thèmes nécessaires des différences et des variations universelles, les canevas de ces broderies, les mesures de cette musique » (p.7). Or « toutes les similitudes sont dues à des répétitions ». — Reste donc à savoir dans quelle mesure l'avenir social est voué à la répétition plus ou moins automatique du passé. Il est évidemment des sociétés où cet automatisme prédomine ; il en est d'autres où, contrairement au respect des coutumes (de BONDALD), les innovations, les bizarreries, les « anomalies » abondent. D'ailleurs l'imitation (qui a des modes divers et requiert des explications sociologiques diverses en différents cas) n'explique pas le *concours* toujours modifié et renouvelé sous de nouveaux aspects, qui est l'essentiel de la vie sociale. Les croyances et les désirs, qui permettent d'opposer la *téléologie* à une sorte de mécanique sociale, ont parfois plus d'importance que les *contraintes* actuelles, et leur intervention déconcerte toute « logique », bien qu'il y ait lieu de considérer dans la *téléologie* sociale quelque chose d'analogue à la *systématisation* mentale dans chaque individu, où *l'adoption*, comme le rejet, de *nouveaux désirs* ou de *nouvelles croyances* est subordonnée à une *adaptation réciproque des courants déjà établis* ( par l'hérédité ethnique, l'expérience, le caractère, les habitudes, l'ensemble préformé des idées et sentiments, bref la personnalité déjà constituée) et des courants les plus récents ou naissants. Il y a incontestablement un *déterminisme de l'acceptation ou du refus des innovations* qui repose sur le *degré de systématisation mentale dans les consciences collectives*, elles-mêmes étayées par les institutions et toujours portées à un très grand *automatisme*. Mais ceux qui ont connu la difficulté que présente l'analyse d'une systématisation personnelle ne peuvent pas se dissimuler celle d'une étude suffisamment approfondie des systèmes de préjugés et de croyances ou d'idées, qui favorisent ou entravent ou interdisent même l'adoption des innovations, des inventions, des nouvelles fins sociales. Une telle étude serait indispensable cependant à la prévision sociologique telle que Tarde nous la faisait envisager.

Si toutes les sciences ont ainsi à leur base des calculs de probabilités, il va sans dire que ces calculs deviennent d'autant plus hasardeux que les contingences sont rendues plus nombreuses par l'hétérogénéité des éléments considérés et par l'instabilité des conditions de répétition. La sociologie, dont l'objet devient dans les sociétés contemporaines d'une complexité instable, radicalement en contraste avec la relative stabilité des conditions et relations sur lesquelles reposent les lois physiques, — oppose au plus haut degré des obstacles, peut-être insurmontables, à la méthode statistique, au calcul des probabilités. Les présentations statistiques dont nous pouvons disposer portent, sur un nombre par trop restreint de cas, dans un passé trop limité, avec de trop grandes négligences et divergences de cadres et divisions pour que le procédé des « grands nombres », qui devrait être ici amené au plus haut degré de perfectionnement, soit vraiment applicable. Et dans les sociétés contemporaines, perpétuellement en état de crises passagères ou de transitions équivoques, on ne conçoit que très difficilement des consécutifs qui se puissent reproduire, « toutes choses égales d'ailleurs ».

La prévision « démographique », à laquelle tant d'esprits ingénieux se sont exercés dans ces dernières années (1) paraît des plus illusoirs : comment prolonger dans un avenir même prochain la courbe de la natalité, de la mortalité, des suicides, des accidents, etc., quand cette courbe elle-même n'a pu être établie qu'au prix de véritables expédients, de rectifications et compensations plus ou moins arbitraires ? L'expérience dément d'ailleurs toutes les extrapolations, qui ne pouvaient être admises qu'à la condition que précisément les incessants changements dus à la désorganisation ou à une organisation sociale supérieure ne se présentent point. Quoi de plus hasardeux que les prévisions de DURKHEIM quant à une prétendue « immunité » contre l'élévation des taux de suicide dans certains milieux ? L'expérience a montré leur vanité.

---

(1) Selon A. COSTE, *L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise*, Paris, Alcan, 1900, p. 40, « le sociologue devra se soumettre, avant tout, à l'expérience, et ne recourir à l'idéologie que pour établir des extrapolations le long de ses courbes graphiques, pour se guider dans la reconnaissance des phénomènes dont il y a lieu de prévoir et de favoriser le développement. Tout ce qui se produit, tout ce qui se réalise par la force des choses dans le sens réclamé par l'idéologie (philosophie du droit, économie politique, morale, etc.) est appelé par le plus grand nombre des probabilités à développer, et rentre par conséquent dans l'ordre des prévisions légitimes ». COSTE faisait ainsi une part très large aux aspirations collectives dans son empirisme radical, afin d'introduire en définitive la « psychologie des peuples » comme base de ses prévisions sociologiques.

La biologie est obligée d'admettre, à l'encontre d'une hypothèse commode — la continuité de l'évolution —, des *variations* brusques, qui peuvent aller jusqu'à un bond tout à fait imprévisible d'une forme réputée inférieure à un mode d'adaptation supérieure. Qu'un trait dominateur vienne à changer brusquement et toute l'unité organique prend une orientation, heureuse ou malheureuse, mais très sensiblement différente de celles qu'on eût pu imaginer. Ceci est encore plus sensible en sociologie. Sans doute, les cadres d'une organisation ancienne persistent très longtemps après que leur défaut d'adaptation même est devenue manifeste : les « survivances » cachent les adaptations nouvelles, et il faut que toute innovation particulière trouve une adhésion suffisante dans son milieu pour qu'elle devienne un facteur appréciable de transformation sociale ; mais il est des prestiges acquis presque soudain (par suite d'une prédisposition latente, sans doute) et en faveur de l'un de ces traits dominateurs d'un caractère nouveau qui est susceptible de modifier rapidement toute la synergie d'un groupe, d'une société. L'imprévisibilité d'événements graves, consécutifs à de telles variations est d'autant plus grande que dans les sociétés complexes et instables, d'une mobilité croissante, les résistances opposées à l'innovation par les structures anciennes sont toujours moindres. Tandis que les espèces animales, sujettes cependant à de brusques mutations, restent subordonnées par leur adaptation ancestrale à des milieux physiques relativement très stables, les espèces sociales, auxquelles une hérédité fixée depuis des milliers de siècles fait défaut, sont astreintes à de perpétuels efforts de réajustement à des milieux sans cesse modifiés par toutes sortes de courants. L'aggravation est manifeste au point de vue de la prévision scientifique.

De part et d'autre, la morbidité joue un grand rôle ; et les maladies, pour n'être pas de simples accidents passagers, — attendu qu'une maladie définie a son processus prévisible, correspond à une entité nosologique stable, — n'en sont pas moins difficiles à prévoir dès qu'elles dépendent de conditions modifiables, de chances plus ou moins grandes de préservation et de risques mal déterminés de contagion. La pathologie sociale est à peine ébauchée, d'autant plus difficile à établir qu'elle est surtout une psycho-pathologie collective (où l'interdépendance des troubles sociaux et des affections individuelles est particulièrement remarquable). Elle ne pourra sans doute servir de base à une prévision sociologique des bouleversements ou troubles persistants qu'à la condition de nouveaux progrès.

Les difficultés de la prévision sociologique sont donc presque décourageantes. Elles réduisent à un champ très restreint de « lois » très générales les possibilités de réalisation d'une vraie science (si du moins

« savoir c'est prévoir »). Il faut écarter les vains espoirs de prévision d'un ordre à venir, dans un futur lointain, et c'est pourquoi les conceptions d'Auguste COMTE ou des utopistes doivent être résolument éliminées, précisément parce qu'elles supposent une continuité dans un progrès déterminé par des idées ou par une tendance prépondérante. Ni l'humanité en général, ni les sociétés connues en particulier, n'ont une tendance marquée, constatée objectivement, à réaliser l'état de santé, l'unité organique, le consensus, qui leur est assigné pour fin par nos études théoriques. Pour tendre consciemment vers le normal idéal, il faudrait pouvoir le concevoir, et les masses humaines sont bien loin d'en avoir même une vision confuse.

Cependant, toute société qui tend à une certaine autonomie, à une existence distincte comme tout organisé, — et le nationalisme actuel nous montre qu'il en est beaucoup en fait, — présente une structure relativement durable, qu'elle cherche à maintenir ou à rendre plus solide encore par un perfectionnement aussi continu que possible ; il y a des mœurs, des coutumes, des aspirations et répulsions ethniques ou nationales, ou régionales, ou locales, qui ne changent guère, sauf dans les milieux cosmopolites, voués de plus en plus à l'incohérence et à l'instabilité morbides, à la désintégration ; il y a des « projets d'avenir », même dans les Etats les plus mal gouvernés ou orientés vers des fins pathologiques : partout le passé sert à projeter sur l'avenir des plans d'organisation plus ou moins partielle, donc défectueuse (comme le sont particulièrement à notre époque les projets d'améliorations sporadiques, de réformes isolées, par palliatifs). Des tendances, le plus souvent incohérentes, font que les divers plans s'opposent ; mais l'observateur qui domine les évolutions passées et récentes peut apercevoir quelques aspirations maîtresses et relativement persistantes qui lui permettent de conjecturer — non sans gros risques d'erreur — les linéaments possibles d'un avenir prochain.

La sociologie ne peut établir que des lois « tendancielle ». DURKHEIM, autant que COMTE et PROUDHON, a usé constamment du terme « tendance » pour justifier ses prévisions en matière d'avenir social. Il y a une « téléologie sociale » dont TARDE a souvent indiqué les bases, avant PARETO, en insistant sur la « logique » particulière de l'action collective (Cf. TARDE, *La logique sociale*, I, IV, p. 159-223). Chaque groupe régulier, chaque société constituée, a, comme chaque individu relativement sain, son caractère, c'est-à-dire son faisceau durable de tendances caractéristiques, solidaires, agissantes, qui se développent et dominent les évolutions partielles où elles commandent ce qui est prévisible pour quiconque a appris à les connaître. Voilà la base de la prévision sociologique, toujours conjecturale, mais rendue ainsi capable

de dépasser les cadres de la sociologie générale, de l'application constante des lois sociales les plus abstraites.

Si la sociologie est une science ou aspire à juste titre à le devenir, les inductions sociologiques doivent mener à des prévisions (Cf. G. RICHARD, *Sociologie générale*, II, II, § 85, p. 206). Mais si ces inductions ne portent que sur les formes les plus générales de la vie sociale, si elles ne visent pas des structures particulières dans leurs types spécifiques, du passé, du présent et de l'avenir, on se refusera à voir dans la sociologie la base d'un art social, d'une Politique, d'une Économique, d'une théorie éducative, etc. Pour reprendre les expressions d'Auguste COMTE, nous avons besoin d'une prévision de la « statique » et de la « dynamique » sociales, des modes de l'« ordre et du progrès » dans un avenir limité, pour chaque type de vie sociale que la synthèse historique nous permet de définir d'après son passé et ses relations avec les autres formes d'existence collective. Nous ne pouvons parvenir à cette prédétermination conjecturale que si nous envisageons la solidarité dans le temps et l'espace des diverses fonctions essentielles d'une vie collective définie.

#### 4. — LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE ET LES DIVERSES FONCTIONS SOCIALES

C'est dans le domaine de l'organisation économique que l'on s'efforce le plus de prévoir l'avenir prochain, du moins à notre époque où la structure sociale des peuples civilisés dépend le plus de la ploutocratie, dans ses rapports avec une lointaine et fort hypothétique démocratie. Or les possibilités d'organisation économique sont d'autant plus diverses et variables que les facteurs de toutes sortes sont plus nombreux : inventions et découvertes applicables à l'industrie, aux transports, aux moyens de communication ; perfectionnement de toutes les techniques, y compris celles de l'organisation des entreprises (« scientific management » ou « rationalisation ») ; interventions politiques et transformations juridiques ; besoins et aspirations, voire modes ; organisation du crédit et variations des valeurs, des monnaies, des capacités d'achat, des taux de rémunération ; spéculations diverses, crises financières, etc.. Comment dès lors prévoir leur importance et leur retentissement, et aussi les marasmes durables, plus ou moins généralisés, les transformations profondes de régimes ou leur désuétude, avec les complications qu'entraînent les résistances des

classes privilégiées ou des catégories attachées à l'ordre périmé (1) ?

La vanité de l'Économie politique, si souvent dénoncée par les sociologues, est ici manifeste : il n'y a pas de « lois » économiques indépendantes des lois sociales, et les préceptes des Écoles individualistes sont tout juste adaptés à une expérience passée de concurrences morbides actuellement inexistantes ou en voie de profonde modification. Il n'est donc pas surprenant que plus que toutes les autres, les prévisions des économistes aient été manifestement fausses et aient nui à la recherche de prévisions sociologiques mieux fondées. Pour qu'il y ait prédétermination dans le domaine économique, il faut qu'il y ait prédétermination dans tous les autres domaines, aussi bien dans celui des mœurs et de l'éducation, que dans celui de la politique, du droit, de la technique et de la découverte scientifique.

Or, la prévision des transformations politiques et juridiques dépend à son tour de la prévision des modes d'organisation technique et économique. On ne compartimente pas les facteurs de la vie sociale et leurs conséquences. Qui pouvait prévoir la défection d'un chef de gouvernement travailliste, entraînant la victoire politique des conservateurs anglais, et avec elle l'aggravation du nationalisme, du protectionnisme jusqu'à la quasi-prohibition des importations, la guerre économique poussée jusqu'à l'exaspération dans la plupart des pays,

---

(1) M. AFTALION a consacré tout un chapitre de son ouvrage *« Monnaie et industrie : les grands problèmes de l'heure présente »* (Sirey, 1929) à l'étude des prévisions économiques. Il a admis l'existence de « cycles économiques » qui permet de « prédire, lorsque la prospérité a déjà duré quelque temps, que la crise est en vue, ou lorsqu'on a assisté à plusieurs années de marasme dans les affaires, que l'amélioration ne peut plus beaucoup tarder ». Mais il avoue que le « baromètre des affaires » ne saurait autoriser « que des prévisions ne pouvant prétendre à l'exactitude qu'en demeurant un peu vagues ». Il montre comment en Amérique on a tenté d'établir des corrélations statistiques très variées, pour toutes sortes de productions ou d'affaires. « Le degré de précision des formules trouvées... dépend peut-être surtout de l'habileté du traitement que l'on fait subir à deux ou trois facteurs, de la manière dont on les agence, de l'angle sous lequel on les saisit. Œuvre de finesse, d'ingéniosité, de pénétration et pas seulement de calculs massifs » (p. 130). La méthode de HARVARD (de PEARSONS) repose sur la recherche des « indices annonciateurs », qui sont tirés de la considération des mouvements de longue durée aussi bien que des variations saisonnières et des faits accidentels. Le principal indice annonciateur est tiré des fluctuations du marché des marchandises. Il est d'autres méthodes qui ont toutes le défaut de reposer sur un choix aventureux d'indices fictifs ; ce qui les juge au point de vue sociologique. Inutile d'ajouter que jusqu'ici les prévisions ont toutes été démenties par les événements. « Un automatisme mécanique, une rigidité rigoureuse ne s'observent pas, dit judicieusement M. AFTALION, p. 157), dans la vie économique où tout est mobilité et renouvellement ».

une crise monétaire sans précédent, des troubles politiques d'une gravité exceptionnelle, etc. ?

L'analyse est sans doute la première condition du savoir scientifique, et par conséquent de la prévision ; et l'antithèse de l'analyse et de la synthèse scientifique est particulièrement sensible en sociologie où la considération du tout est la condition de la pleine compréhension de tous les détails dans les différents domaines. Il faut donc trouver le moyen d'analyser chaque fonction sans perdre de vue ses connexions constantes avec l'ensemble. On peut sans doute établir des corrélations à peu près constantes entre les divers modes d'activité économique en prenant chacun comme donnée socio-économique particulière. La fonction de la monnaie, par exemple, définie par rapport à différents types d'États et de relations politiques et juridiques internationales, peut être étudiée dans ses rapports les plus constants avec la nature et l'importance des transactions commerciales, des opérations de crédit, etc. Il y a là matière à inductions légitimes, donc à prévisions conditionnelles : si l'on procède de même pour toutes les fonctions sociales se rapportant à la production, à l'échange, à la consommation ou à l'usage des services, à la rémunération, au crédit, aux services communs, on arrive à une sociologie économique, radicalement différente de l'Économie politique actuelle, mais dont les inférences bien fondées permettront une vue sur l'avenir prochain, autrement utile que les spéculations aventureuses d'hier et d'aujourd'hui.

Il peut en être de même dans tous les domaines des sciences sociales particulières. Les relations des fonctions socio-politiques entre elles et avec les autres fonctions sociales, telles que l'expérience la plus complète du passé nous permet de les établir, sont de nature à se répéter avec des variantes d'autant plus imprévisibles que les circonstances seront plus diverses, mais non sans qu'on puisse admettre de sérieuses analogies. Il y a des « vérités » constantes en matière de rapports généraux, par exemple politico-juridiques : l'immixtion des pouvoirs politiques dans les fonctions juridiques a partout et toujours jusqu'ici apporté plus de désordre que de bienfaits, et l'on peut prévoir qu'un peuple perdra d'autant plus aisément sa foi dans la valeur d'un régime politique que celui-ci se montrera moins soucieux de l'indépendance et de l'intégrité de véritables magistrats.

Si l'on réunit les résultats particuliers de l'induction sociologique dans chaque domaine, si l'on parvient à se rapprocher par la pensée scientifique du formidable enchevêtrement des relations sociales, de la vision juste des innombrables actions réciproques de tous les fac-

teurs à considérer, on aura la base d'une prévision incontestablement utile (1).

##### 5. — LA PRÉVISION SOCIO-PATHOLOGIQUE.

Il est bien difficile de prévoir l'avènement du normal, parce que la santé de toute société, mais surtout de nos sociétés très différenciées, suppose le concours d'un grand nombre de fonctions qui risquent fort de ne pas parvenir simultanément à l'aptitude requise par une harmonie même très relative. Au contraire, les anomalies qui résultent du manque de concours de fonctions exagérées ou déficientes peuvent être prévues dans la mesure où l'on n'aperçoit pas, dans le présent, des facteurs de perfectionnement ou de modération ou de rétablissement que l'expérience sociale fait juger indispensable.

Sans doute, et A. COMTE l'avait bien dit, on ne saurait prévoir la plus ou moins grande accélération des désintégrations sociales ; il peut se faire que des retards ou des avances sur le schème des prévisions pathologiques se produisent inopinément ; mais si les entités morbides de la nosologie sociologique sont bien établies, les étapes de l'acheminement vers la crise ou la défervescence ou la dissolution, peuvent être pronostiquées, quand le diagnostic du mal particulier ou général est sûr.

---

(1) Dans l'étude actuelle des *religions*, les tentatives de prévision sociologique sont moins fréquentes que dans l'étude des organisations politiques et économiques. A. Comte a inféré de l'opposition historique du dogme catholique et de la libre pensée scientifique l'incapacité définitive des religions en présence des nouveaux problèmes d'intégration sociale ; Proudhon a inféré de la lutte engagée entre la hiérarchie selon l'Église et la Justice selon la Révolution d'une part, d'autre part de l'incompatibilité du catholicisme et de l'organisation sociale contemporaine, l'élimination finale de l'esprit religieux ; Guyau a écrit « L'irréligion de l'avenir » ; Durkheim a prévu le rétrécissement croissant du champ d'action religieuse dans la vie sociale ; M. Guignebert (« L'évolution des dogmes », Paris, Flammarion, 1910) a tenté de prévoir les facteurs de disparition de certains dogmes ; « aucune religion, jusqu'à ce jour, n'a pu échapper à cette destinée, aussi fatale pour elle que la mort pour les enfants des hommes » (la désuétude de toutes ses formules) ; mais il a admis un « perpétuel recommencement » des thèmes fondamentaux, sorte de « recombinaison des dogmes défunts » (p. 329-335). La foi religieuse porte au contraire ses adeptes à prévoir un triomphe plus ou moins prochain ou le triomphe « final » des tendances éthico-politico-religieuses qui la caractérisent en un lieu et en temps donnés : l'espoir d'une réalisation plus ou moins éloignée de la « Cité terrestre » sur le modèle de la « cité divine », ou des aspirations théocratiques, doit être en tous cas considéré comme un facteur d'organisation ou de trouble à venir.

Les analogies susceptibles d'être supposées à bon droit entre des processus pathologiques antérieurs et des formes à venir sont beaucoup plus nombreuses et significatives que lorsqu'il s'agit de progressions normales. La décadence d'une civilisation ressemble bien plus à celle d'une autre que l'évolution d'un milieu relativement simple et quasi-figé dans les formes traditionnelles.

Si l'on entre dans le détail des fonctions sociales, il est plus facile de concevoir comment la fonction politique ou la fonction économique ou éducative sera probablement troublée par certains facteurs dont on note l'apparition, que de concevoir comment la même fonction sera rétablie par un concours de facteurs dont on souhaite l'interdépendance, mais qui ne se présentent pas en fait comme actuellement liés. L'art de rétablir la santé comporte beaucoup plus d'aléas que la négligence dans les soins indispensables ; il est plus sûr dans bien des cas de pronostiquer l'aggravation que d'annoncer l'amélioration et surtout la guérison. L'événement donne ordinairement raison à ceux qui, sans pessimisme systématique ou outrancier, prévoient quelque défaillance dans l'ordre politique, ou économique, ou juridique, ou éducatif, dont les effets seront certainement funestes à la réalisation complète d'un dessein, même ébauché ou sans grande envergure.

On connaît le rôle qu'Auguste COMTE assignait à l'observation des faits pathologiques : elle peut, en effet, tenir lieu de vérification expérimentale des hypothèses sociologiques, par confrontation des déductions hypothétiques avec les résultats des tentatives politiques ou économiques ou autres. Elle permet, en outre, de voir comment l'absence ou la présence de certains facteurs nouveaux entraîne des troubles : ce qui sert à indiquer quelle eût dû être l'action normale. Par cela même, elle est utile et même indispensable à la prévision sociologique, puisqu'elle permet d'établir plus sûrement des lois de coexistence et de succession, valables pour l'avenir dans la mesure où les mêmes facteurs se reproduiront : ce qui est généralement le cas pour les événements les plus prochains. Les leçons de l'expérience convenablement dégagées, surtout quand il s'agit d'expérience nettement pathologique, de l'observation des faits récents ou actuels, peuvent ainsi être d'un poids considérable pour la connaissance et pour la pratique.

#### 6. — LA PRÉVISION SOCIOLOGIQUE ET L'ACTION SOCIALE.

Il importe beaucoup à l'avenir même de la sociologie qu'elle puisse, comme toutes les autres connaissances scientifiques servir à diriger l'action humaine. Or, ailleurs plus qu'en sociologie appliquée l'idée,

selon le mot de PROUDHON (*Justice*, t. II, édit. Garnier, p. 314) « nait de l'action et ne doit revenir à l'action ». Le passé social est fait de déterminations en grande partie intentionnelles, dues à une connaissance souvent vague des possibilités ou probabilités, à une adaptation qui n'est pas entièrement automatique, ou imposée par les habitudes, les mœurs, les coutumes, l'imitation, et qui procède souvent par « trials and errors ». Les jugements pratiques se modifient souvent au cours même de l'exécution, avec une souplesse qui va croissant avec la complexité des processus dans lesquels on s'engage. C'est souvent la prévision des conséquences immédiates de l'action sociale dans laquelle on a déjà pris position qui fait que l'on choisit une voie différente, et que les résultats attendus par le spectateur impartial se trouvent modifiés en mieux ou en pis. Aussi les plans adoptés par des unités collectives intelligentes sont-ils loin d'avoir la rigidité qu'on leur suppose parfois quand on parle des rapports de la connaissance scientifique et de l'action : ainsi qu'un médecin change de traitement au cours d'une maladie, les organes directeurs de l'action politique, ou économique ou éducative ou morale, apportent la souplesse et le tact là où des intelligences trop confiantes dans les données de l'expérience passée introduiraient une obstination funeste.

Ce rôle de la prévision sociologique, au service des différentes techniques d'organisation sociale, étant mis en lumière, il est plus aisé de concevoir comment on peut se laisser guider par des analogies qui risqueraient d'être trompeuses si l'on ne s'apercevait pas à temps de la plus ou moins grande distance qui sépare les formes du passé récent de celles qui paraissent devoir se réaliser dans le plus prochain avenir. Il ne s'agit donc point de projeter dans le temps futur la suite de la « courbe » établie par les statisticiens d'après une plus ou moins longue expérience ; encore moins de se fier à la répétition problématique des conditions antérieures. Les *causes sociales* n'existent que pour une intelligence positive qui ne connaît que types abstraits, simplement possibles, dont la reproduction ne devient nécessaire que dans des circonstances identiques, mettons analogues. On ne peut pas croire avec LEIBNIZ que le présent est gros de l'avenir, et DURKHEIM avait raison de nier que l'état social précédent détermine rigoureusement et pleinement le suivant. L'interdépendance de tous les facteurs de la vie collective, de ceux qui persistent et dont on a appris à connaître les effets, et de ceux dont on ignore, en raison de leur nouveauté, les conséquences en fonction des précédents, fait que l'on reste toujours dans le domaine des probabilités, des conjectures d'autant plus aventureuses que les données nouvelles ont plus d'importance.

C'est pourquoi les théories d'économie sociale, d'hygiène et d'éduca-

tion ou de prophylaxie ou de politique, d'action morale ou religieuse etc., ne pourront jamais s'imposer, quelque scientifique que soit leur fondement. On peut les proposer en tenant compte des possibilités, limitées par la persistance à peu près certaine de relations, constantes jusqu'ici, de structures qui ne paraissent pas près de disparaître, surtout d'aspirations collectives relativement stables dans le développement de leurs effets.

Entre le pur empirisme des hommes politiques et des partis qui prennent comme au hasard des décisions « opportunes », dans l'ignorance où ils sont de l'expérience sociale et des possibilités d'induction sociologique, — et le dogmatisme des sectes qui croient savoir d'une façon sûre ce que *doit* être l'avenir, il y a une position intermédiaire qui est celle des sociologues, confiants sans doute dans la répétition des consécutives causales liées à des structures définies, mais conscients de leur ignorance quant aux nouvelles combinaisons de facteurs en partie imprévisibles. La vision d'un avenir social lointain leur est refusée. Leur circonspection est une garantie de la valeur de leur apport à une sorte de prévoyance aussi éclairée que possible. Les statistiques qui leur indiquent dans quelle proportion jusqu'ici les suffrages d'un parti ont été prépondérants, ne leur permettent nullement de prédire le succès de ce parti dans de nouvelles consultations populaires : ils prennent soin de voir à quels courants d'opinion sont dus les succès passés d'une idée ou aspiration qui se heurte à des oppositions, déterminés par des facteurs plus ou moins persistants ; ils scrutent les modifications, les moins apparentes même, des opinions collectives ; ils recherchent leurs raisons d'être et de persister ; ils voient dans quelle mesure il paraît impossible d'éliminer des aspirations ou répulsions dont certaines semblent tenir au fond même de l'« âme » populaire considérée. Et c'est seulement quand ils ont admis certaines impossibilités, certaines possibilités, certaines probabilités, qu'ils viennent dire aux hommes d'État ou aux partis politiques ce qu'il faudrait à leur avis conserver ou modifier pour que l'État social de demain offre moins d'incohérences, de caractères pathologiques, et plus d'unité systématique, d'ordre en vue d'un progrès réalisable.

On voit combien l'attitude du sociologue en présence des problèmes sociaux, tous analogues au problème politique, diffère de celle des économistes qui croient avoir trouvé des « lois » immuables, auxquelles ils se tiennent attachés en demandant que dans l'avenir on s'y conforme, quelles que soient les conditions sociales défavorables. Ils prédisent avec assurance la fin de « crises » qu'ils jugent n'avoir d'autre raison d'être que la méconnaissance de leurs prétendues lois. Ils deviennent ainsi inaptes à la plus modeste des prévisions judicieuses.

Il en est de même de ceux qui n'admettent que les « principes » qu'il leur plaît de poser comme fondements certains de l'évolution sociale : le principe darwinien de la lutte pour l'existence, de la survivance des plus aptes, ou le principe connexe de la lutte des classes, ou le principe de la liberté individuelle, limitée seulement par le respect de la liberté d'autrui, etc. C'est toujours le retour à l'application de ces principes qui leur paraît devoir être prévu : tout le reste n'est qu'anomalies imprévisibles ou dérogations passagères (1). — De tels dogmatismes doivent être impitoyablement cartés, — quelque soin qu'on prenne de les dissimuler en faisant appel à une expérience incomplète ou mal interprétée, — si du moins l'on veut rester dans le prolongement légitime de la sociologie impartiale.

Prévoir sociologiquement, c'est donc d'abord reconnaître comme valables pour l'avenir les lois hypothétiques établies selon une expérience constante pour toutes les sociétés humaines, lois de la sociologie générale qui sont à la base de toutes les structures sociales, de la « nature » même, prise dans la plus complète acception du terme ; — c'est ensuite essayer prudemment, *mutatis mutandis*, d'appliquer par analogie au futur le plus prochain les relations abstraites qui paraissent le plus susceptibles de se renouveler, étant donné l'automatisme psychique des masses, la persistance des structures et aspirations les plus stables dans le passé encore vivant de chaque société considérée ; c'est surtout s'abstenir de supposer que le progrès ou la régression qui va venir, dans le tout et dans les fonctions diverses, ne nous obligera pas à modifier intelligemment notre attitude présente en face des problèmes pratiques à résoudre. Quant à savoir quelles seront les modifications imposées à l'action collective, c'est affaire aux prophètes ou devins : les sociologues ne connaissent que des probabilités restreintes concernant l'avenir.

20 décembre 1931

Prof. G.-L. DUPRAT,

*Secrétaire général de l'Institut international  
de sociologie,*

*Professeur de Sociologie à l'Université de Genève.*

---

(1) On peut se contenter d'indiquer *ici* l'utilité d'une prévision sociologique, en matière juridique et morale : le « Droit vivant », dont les incessantes transformations, comme celles de la morale, proviennent de *conatus collectifs* divers, se rattache à l'évolution, en partie prévisible, de *structures sociales* souples et elles-mêmes vivantes, dont les théories individualistes, plus philosophiques que sociologiques, ne sauraient donner aucune idée.

---

## MÉMOIRE INTRODUCTIF A L'ÉCOLOGIE ET A L'URBANISME

Contribution à l'étude sociologique de l'HABITAT HUMAIN

### I. — PORTÉE DES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES.

L'habitat humain est l'une des conditions essentielles de la vie collective ; son organisation et ses modalités sont intimement liées d'une part à l'adaptation active au milieu physique, d'autre part aux superstitions, aux rites, aux mœurs et croyances, aux sentiments esthétiques, aux agencements économiques, à la législation et à la jurisprudence. La vie communautaire, domestique, familiale, conjugale, l'activité industrielle et commerciale (surtout dans l'artisanat) sont inséparables du type d'habitation. La constitution des villages, des bourgs, des cités, avec leurs économies diverses, privées et publiques, leurs transformations, ont toutes sortes de facteurs sociaux et de conséquences pour les diverses fonctions de la vie collective.

Ce qu'on appelle la « géographie humaine » est encore bien peu de chose à côté de ce que peut faire espérer une sociologie complète de l'habitat humain : on ne saurait se borner à étudier les modes généraux d'adaptation de chaque population aux conditions extérieures de son existence ; à développer même une sorte de démographie, qui établirait des rapports quantitatifs entre les « densités » diverses des populations, prises en masse ou en détail, et les étendues de terrain occupé, les modes d'habitation ou d'emploi de la surface du sol ou du sous-sol. Toute étude sociologique, loin d'être purement descriptive et statistique, doit être d'abord morphologique (en vue de l'établissement de types abstraits et de lois de coexistence), mais aussi explicative (grâce à l'établissement d'hypothèses vérifiables quant aux relations de variations concomitantes). L'*Ecologie* est donc la branche de la sociologie qu'il convient de constituer et développer pour expliquer en définitive et les modes variés de l'habitat humain et les effets de ces modes sur la civilisation en divers temps et lieux.

## 2. — RAPPORTS DE L'ÉCOLOGIE ET DE L'URBANISME.

L'agencement pratique et rationnel des villes s'impose à mesure que les cités deviennent des centres complexes de vie régionale, nationale ou internationale, et que leurs populations hétérogènes ont plus d'exigences au point de vue des commodités, des moyens de communication et de transport, de l'hygiène, des services publics et de la vie privée. L'aménagement du logement particulier, l'ameublement, les modes d'existence domestique, dépendent en grande partie de la situation des constructions, de la voirie, — et par conséquent des structures matérielles de chaque quartier aussi bien que de l'ensemble. L'*urbanisme* vise essentiellement à soumettre tous les détails du logement dans les villes aux exigences d'un plan, d'un système, qui ne saurait avoir pour fin simplement la largeur des rues, l'esthétique des voies et places publiques, les commodités des voies de communication entre îlots convenablement aérés. C'est plus qu'une question d'architecture qui se pose : le « génie urbain » ne peut qu'être au service de toutes les exigences d'une population, complexe quant aux mœurs, aux types d'existence, aux habitudes et aspirations.

L'urbanisme repose donc sur une théorie de la technique générale de l'habitat humain, et il implique des théories particulières correspondant aux techniques spéciales de l'habitation urbaine, aux formes aussi variées que le comportent les besoins et aspirations collectives des habitants. Comme toute application pratique de données scientifiques, la technique de l'urbanisme exige le concours de plusieurs sciences (mécanique, physique, chimie, biologie et sociologie, d'une part, — d'autre part : géologie ou géographie, climatologie, etc.). Mais l'écologie, partie de la sociologie, suppose déjà la connaissance des conditions géologiques, géographiques, biologiques, socio-économiques, éthologiques, voire ethnologiques, qui sont d'importance capitale. C'est donc sur l'écologie que doit surtout reposer l'urbanisme, application d'ailleurs de règles ou préceptes d'hygiène corporelle, mentale et morale, d'économie sociale et d'art.

## 3. CONDITIONS SOCIO-GÉOGRAPHIQUES DE L'HABITAT.

Il semble que les groupes humains les plus éloignés de nous aient toujours cherché d'abord les conditions les plus favorables à leur stationnement ou à leur vie sédentaire ; les petites vallées de la

Dordogne et de ses affluents (Frontenac, Les Eysies) ont été habitées en raison de leurs abris de belle pierre, bien exposés au soleil. Les nomades choisissent pour placer leurs tentes la proximité des oasis ou des puits. Il est des lieux d'élection pour les plus anciennes bourgades. Le besoin urgent de protection contre les intempéries, et aussi contre les animaux ou les groupes rivaux, a déterminé les emplacements qui sont devenus parfois les berceaux des grandes cités actuelles. Cependant la plupart des lieux « naturellement fortifiés » ou susceptibles d'offrir la plus grande sécurité à des groupes d'importance restreinte, ont dû être abandonnés, et la densité croissante des agrégats humains a permis d'adopter des emplacements favorables à une activité de plus en plus complexe, à un commerce plus actif avec d'autres unités collectives, et où le besoin de protection a reçu satisfaction par des mesures d'adaptation de plus en plus artificielle. — On peut formuler une loi « d'importance décroissante des conditions favorables à la simple protection par des moyens naturels » en raison des effets de l'accroissement des populations, des moyens techniques d'adaptation et des relations commerciales. Les groupements humains les plus puissants ont de plus en plus recherché des conditions favorables à l'exploitation des ressources d'une région ou à l'établissement de centres industriels et commerciaux.

De plus en plus les obstacles mis par la nature aux relations entre les populations sédentaires, organisées pour la fabrication et l'échange, ont été considérés comme de moindre importance, par rapport aux commodités naturelles (voies de communication et de transport) et aux avantages d'une situation industrielle ou commerciale (points stratégiques de l'expansion économique). L'art humain a dû en conséquence pourvoir de plus en plus aux besoins nés des inconvénients naturels ou des dangers mêmes inhérents aux lieux adoptés pour des raisons de sociabilité supérieures. Des travaux toujours plus considérables d'aménagement du sol (assèchement des marais, digues, pilotis, transports de terres, nivellement, etc.), ont été imposés par le désir de donner aux bourgs et aux cités des emplacements convenables, en rapport presque exclusif avec des exigences économiques, militaires ou administratives.

Partout où l'espace a manqué, on a édifié en hauteur (bien qu'il y ait eu sans doute des constructions élevées pour d'autres raisons, notamment en vue de la concentration des groupes parents ou affiliés autour d'un foyer sacré). Quand l'espace ne s'est trouvé libre que dans une direction, l'orientation de la ville a été déterminée par cette latitude restreinte ; et si l'on a souvent observé que bien

des villes se sont étendues dans le sens de l'est à l'ouest c'est sans doute que la nature du terrain, du sous-sol, le régime des eaux et des vents, le désir de s'éloigner des vieux quartiers « mal habités » ou malsains, les moyens de communication, les facilités d'achats, etc., ont joué un rôle dans cette détermination, issue de facteurs complexes, quand le facteur géographique cesse d'être prépondérant.

Les climats nocifs pour l'espèce humaine, quand elle est dépourvue de moyens de protection, ont déterminé eux aussi une adaptation active, qui a consisté surtout en des agencements spéciaux de l'habitation. D'ailleurs à chaque climat correspond un certain nombre de types de construction rendus analogues par le souci de répondre aux mêmes exigences ou de procurer les mêmes satisfactions. De la hutte de branchages à la maison de glace, en passant par la tente mobile, par la chaumière, la demeure à terrasse ou à toit surélevé, la transition se fait selon les difficultés à vaincre ou les intempéries à redouter.

L'adduction d'eau potable ou rafraîchissante, l'abduction des eaux vannes et des immondices, plus ou moins difficiles selon les terrains et les climats, ont posé dans l'antiquité et posent de plus en plus de nos jours des problèmes d'aménagement qui ne peuvent souvent être résolus qu'à grands frais ; mais l'industrie humaine a appris à surmonter ici encore la plupart des obstacles. Ainsi la géographie physique perd une partie de son intérêt, à mesure que la sociologie économique en acquiert davantage.

#### 4. FACTEURS ETHNIQUES ET ÉTHICO-RELIGIEUX EN ÉCOLOGIE

Chaque « race » est constituée par les générations successives d'êtres ayant même hérédité sociale, bénéficiant d'une commune adaptation ancestrale aux milieux physiques et sociaux. Il s'ensuit que le caractère ethnique doit se manifester plus ou moins nettement — selon les degrés de conservatisme, de ségrégation ou d'assimilation — dans l'agencement écologique des unités collectives de même race. Quand l'hérédité sociale est en harmonie avec le milieu physique, — quand il n'y a pas eu de migrations importantes et relativement récentes —, toute l'habitation porte la marque du système des superstitions, des croyances, des mœurs, des rites spécifiques. Plus la nature a contribué à l'isolement prolongé des populations, plus l'adaptation de la maison ou de la tente, du village ou du douar, de la ville, aux nécessités de la vie commune, dans des conditions géographiques particulières, dépend des facteurs éthico-religieux.

Pendant longtemps le culte des morts, du foyer domestique, a

déterminé la forme des constructions (généralement circulaires). Le culte des divinités poliades a déterminé la structure matérielle des cités (ayant au centre de l'enceinte fortifiée la citadelle ou palais royal et le temple). L'église ou le monastère a été — souvent avec le cimetière — le point culminant de l'agglomération villageoise et urbaine, tandis que de nos jours d'autres intérêts collectifs opèrent un groupement bien différent.

Les mœurs de la vie domestique ou familiale, du voisinage, de la vie privée et de la vie publique, ont exigé ou permis un agencement externe et interne des demeures, avec de notables différences selon les types d'existence (patricienne, nobiliaire, bourgeoise, artisanale, ouvrière, ou autre), mais avec des ressemblances tenant aux mêmes conceptions générales des rapports entre membres des agrégats domestiques et des relations entre unités collectives de même ordre ou de rangs différents (1).

La populace s'est généralement entassée dans des demeures sordides, où règne la promiscuité ; mais les « quartiers populeux » ont eu et ont encore des aspects bien différents selon les degrés non pas tant de densité que d'attachement à des coutumes, traditions, mœurs, rites, variables quand on passe des « Cours de miracle » aux ghettos ou aux bouges des « gangsters », aux taudis prolétariens ou aux baraques de la zone mal famée.

Les mœurs aristocratiques exigent un autre type d'habitation que les mœurs simplement « bourgeoises », dont le « confort » diffère nettement de la simplicité des demeures ouvrières. Ce n'est pas seulement une question de ressources pécuniaires ; c'est avant tout parfois une question de type traditionnel d'existence, qui se pose dans le choix d'une habitation, d'un quartier, d'une ville même. On tend généralement à vivre au milieu ou à proximité de ceux dont on partage les goûts, les répulsions et la soumission aux mêmes habitudes ou mœurs. Un changement de maison ou de quartier est

---

(1) On ne peut qu'indiquer ici l'importance considérable des rapports entre les individus ou groupes de sexes différents : l'habitat humain, sauf dans les cas de promiscuité malheureusement très nombreux, surtout dans notre civilisation, a subi l'influence des mœurs qui ont généralement tendu à procurer aux femmes et aux jeunes filles un logement répondant aux exigences de l'« évitement », de la pudeur, de la chasteté. D'autre part, les relations sexuelles réglées par les mœurs ont déterminé les adaptations spéciales de la polygamie, ou de la ségrégation (harems, gynécées). Les femmes ont eu des appartements privés toutes les fois que leur condition sociale l'a permis ou exigé ; les couvents correspondent à des exigences de claustration féminine ou d'éloignement de la vie mondaine. La prostitution réglementée a elle-même ses exigences au point de vue de l'aménagement urbain.

souvent déterminé par le désir d'avoir une maison ou un appartement analogue à celui des personnes de même rang social — ou par la répulsion (manifeste chez les Américains à l'égard des Juifs et surtout des nègres) pour les mœurs et comportements de voisins méprisés.

L'interdépendance entre les mœurs et l'habitation est si grande que l'on s'attache souvent à une maison, à un appartement, à un quartier, à une ville, en raison des habitudes contractées depuis longtemps, des souvenirs de famille, des coutumes respectées ; et que, d'autre part, la demeure impose fréquemment des habitudes, des comportements auxquels on ne resterait pas fidèle si l'on habitait ailleurs.

A mesure que les pratiques religieuses, les traditions, les mœurs, les comportements ethniques, perdent de leur importance, — par suite de la mobilité des populations urbaines et de l'instabilité des relations sociales, de la rupture des liens confessionnels, domestiques, de voisinage, — le logement devient plus indifférent, et la question de l'adaptation de l'habitat aux aspirations ou répulsions ethniques ou collectives, se pose beaucoup moins que celle de la commodité pour les besoins ou désirs du moment, en fonction des ressources dont on dispose.

##### 5. FACTEURS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES EN ÉCOLOGIE.

Il va sans dire que les moyens techniques dont dispose une société conditionnent au plus haut point la satisfaction de nos désirs en ce qui concerne l'habitation ; et que, réciproquement, ses désirs ou besoins sont des facteurs des inventions ou perfectionnements techniques qui assurent plus de chances de succès dans les entreprises concernant l'aménagement général ou particulier. Lorsque les habitants trouvent auprès de leur résidence des matériaux susceptibles d'être employés par les maçons, les charpentiers, etc..., les types d'habitation sont bien différents de ceux qu'impose le transport de ces matériaux d'un lieu fort éloigné ou la fabrication de succédanés (comme les briques, dont l'usage s'est imposé partout où la pierre faisait défaut, avant que l'on eût recours au ciment, au béton, au fer ou ciment armé). L'abondance des bois de haute futaie a déterminé la construction des châlets en des lieux où d'autres matériaux eussent été beaucoup moins aisément transportables.

C'est dire que l'organisation économique des transports par voie d'eau ou de terre ou par chemin de fer contribue largement à l'amélioration de l'habitation dans les régions auparavant obligées de se

contenter des ressources naturelles à proximité. La rapidité avec laquelle on peut actuellement édifier des bâtiments à un grand nombre d'étages, grâce aux procédés mécaniques perfectionnés (excavateurs, élévateurs, soudure autogène), permet de répondre à tous les besoins de logement, pourvu que les capitaux ou le crédit soient suffisants. La technique de la construction exige de plus en plus de machines coûteuses, au lieu de main-d'œuvre humaine, et repose sur un formidable industrialisme dont les effets sociaux ne sont pas nécessairement heureux, un capitalisme ou un étatsisme qui ne sont pas sans péril pour l'économie privée et publique. On est souvent obligé de renoncer à la construction d'habitations à loyer peu élevé parce que l'entreprise ne serait pas « rentable » ; il s'ensuit un grand déséquilibre en certaines villes ou nations entre les besoins de la population, en matière d'habitat, et les ressources dont on dispose. La cherté du logement augmente la « cherté de la vie » en général, et c'est ainsi qu'au moment où la civilisation permettrait de réaliser les plans les plus audacieux, elle est appelée à souffrir des excès de paupérisme, à exposer un grand nombre d'êtres à manquer d'abri convenable.

Les problèmes économiques de l'écologie se posent avec une insistance croissante dans les pays où la population pauvre va croissant sans cesse, hors de proportion avec les ressources qu'offre aux classes laborieuses une rémunération inique, incertaine, ou insuffisante par suite de fréquents chômages. Si les logements ouvriers ou à loyer modéré font défaut, si les « habitations à bon marché » sont à un taux trop élevé, les villes dont l'administration tend à détruire les taudis et à assainir les vieux quartiers risquent de voir les éléments des classes les moins fortunées émigrer ou se loger dans les banlieues d'une façon fort précaire et anti-hygiénique, augmenter sans cesse le nombre des misérables, des vagabonds ou des indigents à la charge de l'assistance publique ou privée, en quête d'asiles passagers. En fait, le contraste est de plus en plus frappant entre les quartiers à habitations luxueuses ou confortables et les quartiers à logements défectueux ou malsains.

Dans certains cas, les dépenses faites en vue d'un logement convenable, selon les goûts du moment, sont hors de proportion avec celles que l'on fait pour l'alimentation, qui devient insuffisante, ou pour l'hygiène, la santé, l'éducation, etc... L'écologie doit tenir compte d'un grand nombre d'anomalies dues à une économie mal comprise ou à un défaut d'économie domestique, ou privée, ou publique.

L'organisation des services publics tels que distribution d'eau, de gaz, d'électricité, entretien des voies, nettoyage, désinfection, dont

dépend une économie privée et un logement convenable, est liée à des conceptions écologiques et sociologiques, qui font souvent défaut aux administrations et aux pouvoirs publics : il s'ensuit une aggravation de la situation des classes moyennes et laborieuses au point de vue de l'habitation.

L'organisation générale et particulière de l'habitat humain dépend largement des fonctions de chaque groupe constituant une population : dans la vie rurale, l'habitation des hommes est étroitement unie à celle des bestiaux et au logement des machines, outils, véhicules, fourrages, récoltes ; il s'ensuit des dispositions variables, selon la nature des cultures et les climats. Dans la vie urbaine, l'atelier et la boutique se sont presque partout séparés de l'habitation ; mais la dualité qui résulte dans l'existence des commerçants, industriels, employés, ouvriers, fonctionnaires, militaires, etc..., de la distance mise entre le logement et les points où s'exerce l'activité professionnelle, a sa répercussion sur le choix du quartier, l'aménagement domestique ou l'adoption d'un logement meublé ou d'un hôtel. D'autre part, l'extension donnée aux magasins, usines, locaux d'exploitation industrielle, bureaux, etc..., a généralement repoussé hors des aires ou zones favorables à l'activité technique les habitations proprement dites. Le logement a été parfois sacrifié aux exigences du succès économique. L'habitat est devenu plus malsain dans les villes, les banlieues, les bourgs à mesure que les usines y sont devenues plus nombreuses et plus importantes. La question des fumées et émanations nocives, répandues dans l'atmosphère, est de celles qui ne peuvent manquer de préoccuper un hygiéniste ; mais le désir de fuir l'atmosphère empuantie ou empoisonnée est un facteur de déplacement des points écologiques de concentration urbaine.

La constitution d'aires écologiques relativement distinctes, surtout dans les grandes métropoles, sous l'influence des divers types d'existence ou « niveaux de vie » (aires d'immigrants, de ghettos, de colonies étrangères à ségrégation plus ou moins marquée ; aires d'ouvriers industriels, de petits employés ; aires de taudis et de gangs ; aires de population « bourgeoise », de classes « moyennes » ; aires des hôtels aristocratiques et des grandes administrations, des banques, des magasins de luxe) permet et impose des études démographiques plus approfondies que celles auxquelles donne lieu l'inepte recensement des masses avec distinction des âges, sexes, états civils, etc... Des mœurs, coutumes ou habitudes, des intérêts collectifs, des groupements électifs, peuvent ainsi s'établir, en opposition avec l'isolement consécutif à la rupture des anciens liens de voisinage. Il peut en ré-

sulter de nouvelles formes d'attachement à des modes particuliers d'habitation, d'agencement des logements et des quartiers.

#### 6. FACTEURS ESTHÉTIQUES, POLITIQUES ET JURIDIQUES.

L'embellissement des cités a été fréquemment une préoccupation des pouvoirs publics, aristocratiques, monarchiques ou simplement ploutocratiques. Ce que la dévotion des masses a fait pour les édifices du culte, ce que l'esprit civique a fait pour les édifices municipaux, ce que la mégalomanie des princes a fait pour les palais et les monuments, une architecture plus imprégnée d'esprit populaire a cherché à le faire pour l'ensemble des cités et des grandes villes : procurer aux habitants et aux visiteurs un plaisir esthétique, favorable au renom du lieu et aux relations avec le dehors, au même temps qu'au désir de séjourner ou de rester dans une agglomération plaisante. Le sentiment esthétique qu'il s'agit de procurer s'allie évidemment à celui du confort, de l'hygiène, de la commodité, de la sécurité ; et l'urbanisme cherche à procurer le plus possible de satisfactions combinées. La création, à grands frais, de larges artères, de places vastes et bien ornées, de parcs et jardins, d'avenues conduisant à des monuments ou édifices remarquables s'ajoute au percement des voies menant aux grandes gares ou aux ports, à l'éloignement des cimetières et des casernes, aux soins de la voirie et d'un système d'égoûts. Les plans d'alignement, de redressement, de réfection obligatoire (avec conditions imposées aux constructions nouvelles) relèvent d'une influence exercée sur les pouvoirs publics, par la préoccupation de satisfaire les populations entières, de plus en plus exigeantes.

Les lois, les arrêtés administratifs, la jurisprudence, le droit, jouent ainsi un rôle considérable dans l'agencement écologique. Le droit de propriété a dû être restreint par le droit public d'expropriation et par les obligations imposées aux propriétaires et locataires d'immeubles. D'autre part, le problème de l'habitation ouvrière, du loyer modéré, a amené d'importantes transformations du droit coopératif, de la législation concernant les sociétés anonymes ou associations aux fins d'amélioration de l'habitat. La réglementation des appartements meublés s'est imposée dans la mesure où les bouges, les hôtels mal famés ont inspiré plus de répulsion.

L'écologie pratique et l'urbanisme en action sont devenus des sources d'inspiration pour les pouvoirs municipaux et régionaux, qui ont surtout à tâche d'organiser l'habitat urbain, selon les exigences des mœurs, de la morale publique, de l'hygiène et du goût, en même temps que de l'économie, publique et privée. L'influence des

disponibilités budgétaires a été naturellement et reste considérable pour l'avance ou le retard dans la voie des perfectionnements requis. Il faut tenir compte aussi de la capacité intellectuelle des édiles et des habitants, de leur degré d'activité ou d'apathie, de l'action exercée par des comités ou des ligues, de la résistance des gros contribuables à des aménagements favorables à la masse et improductifs au point de vue des intérêts privés de la minorité ploutocratique.

Les relations avec le dehors, avec l'étranger, qui font que les grandes villes tendent à devenir plus ou moins cosmopolites, exercent aussi une influence marquée dans ces villes sur l'agencement général et particulier de l'habitat humain. Un grand nombre de luxueux hôtels, de « palaces », avec lieux de réunions, de « plaisirs » variés, caractérise les cités où l'on s'efforce de s'assurer une clientèle étrangère. Les villes d'eaux ont un aspect spécial ; et les pouvoirs publics coopèrent, avec les syndicats d'initiative privée à un urbanisme particulier dans ces milieux où la population flottante, riche ou nombreuse, joue un rôle prépondérant, apportant avec ses mœurs plus ou moins dissolues des exigences qu'une population stable, surtout mercantile, et mêlée de valetaille à divers degrés, s'efforce de satisfaire par une heureuse répartition des logements, dans des aires bien différentes les unes des autres.

Les villes maritimes, ordinairement commerciales, ont leur écologie spéciale aussi, déterminée à la fois par des conditions géographiques, géologiques, climatériques, et par la nature des relations entretenues avec l'étranger ou avec l'intérieur. L'administration de ces villes, l'existence d'agences consulaires, de quartiers plus ou moins fermés ou réservés aux étrangers, les exigences diplomatiques parfois, contribuent à l'adoption des régimes spéciaux. Entre Marseille, « porte de l'Orient », et Aix, petite capitale de l'ancienne Provence, la distance est énorme au point de vue écologique, comme au point de vue des mœurs et des habitants.

Il va sans dire que des cités essentiellement militaires, comme celles qui occupent la position stratégique la plus favorable au milieu d'un camp retranché, ou comme les ports de guerre, ne peuvent qu'avoir une structure matérielle en harmonie avec leur principale destination (1). Il en est de même des villes « administratives » qui se sont développées autour des installations spéciales de services publics, et qui n'ont ni vitalité industrielle ou commerciale, ni caractère traditionnel. Quant aux métropoles (surtout américaines) qui dominent un plus ou moins

---

(1) Cf. notre *Monographie historique de Rochefort-sur-Mer* (Paris, Jouve, 1908).

grand nombre de cités-satellites et de régions industrielles ou agricoles, leur expansion rapide, sous l'influence de l'immigration, de l'exode rural, de la concentration industrielle et commerciale, de l'établissement de réseaux de voies ferrées et de communications automobiles, les entraîne à de fréquents remaniements de leur agencement particulier, avec éloignement croissant — des habitations modestes — de la zone centrale réservée de plus en plus à l'administration et aux affaires. La constitution de cités ouvrières, spéciales, réservées au personnel des usines et des entreprises de transports, marque une étape vers une forme écologique de différenciation des agrégats urbains, avec ségrégation relative des unités collectives ayant chacune son « niveau de vie », son type particulier d'existence ; mais cette spécialisation de l'habitat n'est possible que dans les pays où l'on dispose de vastes étendues et de moyens de communication à la fois rapides et peu coûteux ; les pouvoirs publics ont généralement à intervenir pour faciliter ou imposer aux grandes entreprises, aux Compagnies concessionnaires, des solutions diverses dans ce sens.

Les relations internationales ont une influence sur l'organisation du logement dans la mesure où, d'une part, elles contribuent à répandre de nouvelles aspirations ou répulsions, des goûts, des habitudes ou mœurs, et, d'autre part, elles impliquent des constructions ou aménagements (telles les « Cités universitaires », ou des Palais d'exposition) selon les besoins d'une solidarité qui tend à devenir mondiale. A l'ancienne disposition correspondant à la conception de l'étranger, logé au dehors de la cité, ou du métèque, s'est substituée celle de l'hôte participant largement à la vie commune et jouissant de l'habitat commun.

#### 7. LES STRUCTURES SOCIALES ET L'HABITAT.

L'écologie a pour objet d'établir des relations constantes entre les modes de l'habitat humain, ses variations, et les diverses fonctions sociales, d'abord prises séparément pour les besoins de l'analyse, puis considérées d'une façon plus synthétique, en tenant compte des diverses structures sociales, plus ou moins complexes et instables. Or, les structures sociales dépendent au plus haut degré du « psychisme collectif », auquel on a fait correspondre, quoique l'expression ne soit pas sans comporter quelques abus, des « consciences collectives ». Il est inévitable qu'il y ait interdépendance constante entre les structures sociales, dans leur dynamisme, leurs évolutions progressives et leurs régressions, et les relations écologiques.

Aux structures communautaires, plus ou moins isolées, corres-

pondent des habitats omnifonctionnels ou pluri-fonctionnels (tels que ceux des « grandes familles » antiques ou des « communautés villageoises », qui cherchent primitivement à se suffire autant que possible à elles-mêmes, dans une « autarchie » économique, religieuse, juridique et morale). Aux structures différenciées, qui comportent un régime de castes et de classes, par stratification et hiérarchies de rangs sociaux, correspondent des habitats qui marquent bien les différents degrés de subordination (palais princiers ou monastères, demeures patriciennes — groupées ou éloignées —, habitations plus modestes, demeures d'artisans — constituant ou non des unités corporatives, — logis sordides, prolatériens, bâtiments d'exploitation<sup>s</sup> rurales, domaniales, et chaumières disséminées). Aux structures comportant une plus étroite solidarité des différentes catégories d'un même peuple, correspondent des habitats villageois, ruraux (bourgs) et urbains, où les différences de rangs sont moins marquées extérieurement (comme dans les cités bourgeoises et ouvrières à la fois, où l'on passe insensiblement des logis les plus luxueux aux plus misérables). Les différences les plus sensibles sont surtout d'ordre intérieur, et l'ameublement, la disposition des appartements ou des pièces ainsi que leur nombre et leurs diverses affectations, jouent un rôle prépondérant. Dans les structures à différenciation de plus en plus marquée, on constate une multiplicité croissante de tendances, aspirations collectives ou particulières, qui atténuent l'esprit de caste, de classe, de rang, et qui se manifestent par plus d'uniformité dans les grandes lignes de l'habitat, plus de souci de l'organisation des services communs, plus de liberté dans les agencements extérieurs. Au cosmopolitisme correspond une tendance écologique nouvelle, à ajouter moins d'importance à l'agencement stable d'un logement provisoire — ce qui appelle un rapprochement avec le nomadisme : le « camping » contemporain tend à ramener à l'usage des tentes et des camps volants. Le rôle des hôtels et des appartements meublés correspond dans la civilisation actuelle à une mobilité et une instabilité des relations sociales qu'entraîne l'individualisme de plus en plus morbide. La prépondérance de l'industrialisme, du mercantilisme, de la bureaucratie et du militarisme, dans les nations actuelles, partagées entre les exigences capitalistes et les revendications des classes laborieuses, — d'un psychisme collectif plein d'incohérences, de tiraillements en tous sens par des égoïsmes divergents, — détruit la relative harmonie des habitats antérieurs et appelle des formules nouvelles, qui doivent s'inspirer d'une écologie très complexe (1).

(1) L'évolution de l'habitat rural est d'autant plus lente que l'agricul-

## 8. L'URBANISME.

Dans les sociétés contemporaines, l'agencement urbain devient l'objet d'un art encore à ses débuts. En s'inspirant des besoins, habitudes, aspirations des diverses catégories de la population mélangée des grandes villes, — à la condition d'établir une morphologie adéquate à la diversité des rangs, situations communes, niveaux de vie et types normaux d'existence — l'urbanisme, servi par la puissance technique sans cesse accrue et par le crédit collectif, à organiser, est un procédé d'aménagement du sol, des constructions, des groupes ou quartiers, des banlieues et des territoires ruraux environnants susceptibles de donner satisfaction à un plan d'ensemble. Il comporte des démolitions, des constructions systématiques, des voies de communication et d'accès, une utilisation rationnelle des moyens de transport, des accidents de terrain, des cours d'eau, des canalisations de toutes sortes (existant ou à créer), que seule une vue sociologique de la vie collective et des modes de solidarité les plus divers, interdépendants, permet de concevoir et de réaliser.

G. L. DUPRAT.

15 décembre 1931.

---

ture et les activités connexes — notamment l'élevage, qui contribue plus encore à la vie sédentaire qu'à la vie nomade — sont dominées par plus de routine dans les unités domestiques plus ou moins solidaires,

---

## FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INSTITUTS ET SOCIÉTÉS DE SOCIOLOGIE

---

### STATUTS PROVISOIRES (1)

ART. PREMIER. — Les Sociétés et Instituts de Sociologie de tous pays forment une *Fédération internationale*, qui se rattache à l'*Institut international de Sociologie*, fondé à Paris en 1893, et reconnu d'utilité publique par le Gouvernement français. (Le Pacte fédéral ne modifie en rien les Statuts de cet Institut, antérieurement approuvés, et restant en vigueur.)

ART. 2. — La *Fédération* a pour but la *coopération intellectuelle* la plus étendue possible, pour « l'étude *scientifique* des questions sociologiques ». Elle ne dépend d'aucune École ou Doctrine ; elle s'interdit toute discussion en matière religieuse ou politique, et qui ne relève pas de la méthode des sciences de la nature : observation et analyse des faits, vérification impartiale des hypothèses.

ART. 3. — Seront admises dans la *Fédération*, par l'Assemblée générale des Membres de l'Institut international, sur la proposition du Bureau, les Associations régulièrement constituées, dont les représentants dûment autorisés par délibération et décision de leur groupement déclareront adhérer aux présents statuts et à l'idée de la *coopération scientifique* en sociologie. — L'admission provisoire est prononcée par le Bureau après consultation des Sociétés précédemment admises.

ART. 4. — La *Fédération* est administrée par le Bureau de l'*Institut international de Sociologie*, selon les dispositions statutaires dudit Institut. — Pour assurer une équitable représentation des Associations fédérées, les Membres de l'Institut seront désormais élus sur la proposition de chaque Société ou Institut, selon une proportion fixée par le

---

(1) Nous donnons à titre d'information ces Statuts tels qu'ils résultent de la consultation des principales Sociétés de Sociologie adhérentes : de nouvelles modifications pourront être apportées après examen approfondi par le Bureau et les Correspondants ou Représentants des Associations intéressées.

*Le Secrétaire général.*

Congrès précédent. Les listes de présentation devront parvenir au Secrétaire général trois mois au moins avant chaque Congrès. — Les Associés seront élus de même.

ART. 5. — Chaque Association fédérée élit un Représentant ou Correspondant pris parmi les Membres de l'Institut, qui devra être consulté par le Secrétaire général pour toutes les décisions intéressant la Fédération, à prendre dans l'intervalle des Congrès. Le Correspondant échangera avec le Secrétaire général tous avis ou documents utiles à la coopération sociologique : il en assurera la publication éventuelle dans les « Revues » ou organes de son association.

ART. 6. — Les Associations fédérées ne prennent aucun engagement financier. Chacune réglera à sa façon les frais de voyage et séjour de ses délégués. Un fonds spécial, alimenté par une partie des « souscriptions » des Membres et Associés, par des donations, subventions ou legs, sera constitué pour la publication par la Fédération (comme complément des « Annales de l'Institut ») de mémoires ou travaux ou communications en des langues autres que le français. Ce fonds sera géré par une Commission fédérale de cinq membres élus par le Congrès, qui fixera le montant des cotisations annuelles. En cas de dissolution de la Fédération, son avoir propre reviendra de droit à l'Institut international de Sociologie.

---

## SOCIOLOGIE DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

Tome XVI des *Annales de l'Institut international de sociologie*, publié sous la direction du Professeur G.-L. DUPRAT, Secrétaire général et contenant les communications faites au X<sup>e</sup> Congrès (Genève, octobre 1930) par MM. ALTAMIRA, H. E. BARNES, L. L. BERNARD, Eug. BOREL, BOUTHOU, CASTRILLI, CHOISY, CORNEJO, DÉROBERT, M<sup>lle</sup> DUPRAT, MM. DUPRAT, EYLAUD, GRANDJEAN, HEYKING, KOZLOWSKI, LASBAX, de MADAY, MAUDUIT, MITKOVITCH, NAMIAS, ORTAZ, OTLET, PÉRITCH, G. RICHARD, RUGARLI, L. von WIESE. Un volume in-8<sup>o</sup> de 315 pages. Paris, Marcel GIARD, éditeur, 16, rue Soufflot, V<sup>e</sup>. Priv : 50 frs.

A la veille de la Conférence du Désarmement, tous ceux qui se posent la question des moyens pratiques de réaliser la paix mondiale seront sans doute désireux de savoir comment plus de trente sociologues des pays les plus divers ont pu s'accorder dans la recherche primordiale des principales *causes* de guerre et des *facteurs* indispensables de paix. Rien d'utopique ou de purement sentimental, aucun sacrifice à l'optimisme ou au pessimisme, aucun préjugé nationaliste, politique ou juridique ; le plus sincère effort en vue de l'examen impartial des conditions dans lesquelles les guerres se préparent et se produisent, indépendamment de la volonté des individus et des artifices de la diplomatie ; et en ce qui concerne la paix, point de panacée ou de projets grandioses ; la simple constatation des défauts auxquels il faut remédier quand on a vu les conséquences, au point de vue économique, juridique, politique, comme au point de vue éthico-religieux, éducatif, etc... : voilà ce qui caractérise ce produit d'une vaste coopération intellectuelle, mise en valeur par une présentation systématique.

L'ouvrage est divisé en trois parties contenant chacune plusieurs chapitres ; les communications diverses, au lieu d'être juxtaposées, sont reliées les unes aux autres par de brèves introductions qui assurent la continuité de la pensée. Un Rapport de M. le Professeur RICHARD, président de l'Institut, et un Mémoire introductif de M. le Professeur DUPRAT, secrétaire général, plus une conclusion du même auteur, permettent au lecteur une conception synthétique des *causes de guerre et des facteurs de paix*. Chaque question de détail est traitée avec la plus haute compétence par des juristes, des économistes,

des philosophes, des historiens, des ethnologues, à côté de sociologues éminents.

On ne saurait trouver ailleurs étude plus approfondie et plus variée de la question devenue capitale à notre époque. Il n'est pas d'autre ouvrage sur la Guerre ou la Paix qui puisse présenter plus de garanties d'objectivité et de profondeur. La sociologie mondiale ne peut que s'enorgueillir d'une telle contribution à un pacifisme rationnel. Les hommes d'État liront avec profit les nombreuses critiques du *nationalisme*, du *protectionnisme* et de l'*artificialisme*, qui viennent ajouter leurs effets désastreux à ceux des *passions collectives* exacerbées par des incitations malsaines ou de l'*apathie* généralisée, entretenue par des artifices oratoires.

---

---

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie R. Bussière. — 14-4-1932

---